



President's editorial

What would you say if I told you that the 34 million hiv-infected persons in the world were criminals, serious threats to public order and that they should therefore be treated as such. Intolerable, unbearable, inadmissible, is that what you would say ? You would be right, Of course you would be... Except that it is not everybody's opinion...

It so happens that nearly 50 countries in the world have specific rules on entrance and settling of hiv-infected people. **10 countries in the world do not allow hiv-positive people to set foot on their territory.** 22 countries still expel hiv-infected people when they find out their condition. In 2012, 30 years after the discovery of the virus, this is where we are...

These countries think that is the way to fight the virus...They are wrong ! That is why we, who are the actors of this fight for life and against prejudice and discrimination, we bring forth our will to install a policy of pragmatic information and prevention, which is not ideological and based on non-discrimination.

To establish restrictions to the freedom of circulation of hiv-infected people is like fighting the sick instead of the sickness ! We cannot accept this. These unfair and unworthy rules must be denounced and fought against. The fight we are fighting is for dignity and equality . It is our fight. I can imagine it is your fight too, the one we are fighting together.



© Franck Laguillez

Jean-Luc Romero

Président d'Élus Locaux Contre le Sida
President of French Elected Against AIDS

Édito du Président

Que diriez-vous si je vous disais que les 34 millions de personnes séropositives dans le monde sont des criminels, des menaces graves à l'ordre public et que, donc, elles doivent être traitées comme telles ? Intolérable, insupportable, inadmissible, me diriez-vous ? Vous auriez raison. Évidemment raison. Sauf que ce n'est pas l'avis de tout le monde...

Ainsi, ce sont près de cinquante pays dans le monde qui disposent de réglementations spécifiques sur l'entrée et l'installation des personnes touchées par le VIH/sida. **10 pays dans le monde interdisent à une personne touchée par le VIH/sida de poser un pied sur le territoire national.** 22 pays continuent d'expulser les personnes touchées par le VIH/sida lorsque leur séropositivité est découverte. En 2012, 30 ans après la découverte du virus, voilà où nous en sommes...

Ces pays pensent ainsi lutter contre le VIH/sida... Grave erreur ! Alors, nous acteurs de ce combat pour la vie, aux préjugés et aux discriminations, nous opposons notre volonté de mise en place d'une politique d'information et de prévention pragmatique, non-idéologique et basée sur la non-discrimination.

Établir des restrictions à la liberté de circulation des personnes touchées par le VIH/sida revient à lutter contre les malades et non contre la maladie ! Nous ne pouvons l'accepter. Ces réglementations injustes et indignes méritent d'être dénoncées et combattues. C'est un combat pour la dignité et l'égalité que nous menons. C'est notre combat. C'est, je m'en doute, votre combat, notre combat commun.



Towards zero discrimination and equal freedom of movement for people living with HIV

Most of these restrictions were imposed by governments in the 1980s when ignorance, prejudice and fear surrounded the transmission of HIV. Over 30 years since the start of the epidemic, some 47 countries, territories and areas continue to employ such restrictions. (...)

Such measures are discriminatory and represent a violation of international human rights standards. They deprive people of their dignity and health, and there is no evidence that they protect the public health. In fact, restrictions can impede effective responses to AIDS and undermine our common efforts to achieve universal access to HIV prevention, treatment, care and support for citizens and non-citizens alike – including mobile populations.

When people living with HIV do not have freedom of movement, we know that society has failed to stand up against stigma and discrimination and uphold human rights.

I salute the efforts of Élus Locaux Contre le Sida to raise awareness about forms of discrimination that undermine the dignity of people living with HIV and threaten the response to the epidemic. By working together, we can reach our shared vision of zero new HIV infections, zero discrimination and zero AIDS-related deaths.

Michel Sidibé

Executive Director of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS)

Under-Secretary-General of the United Nations

Vers la non-discrimination et la libre circulation des personnes vivant avec le VIH

La plupart de ces restrictions au voyage liées au VIH ont été imposées par les gouvernements dans les années 1980, alors que la transmission du VIH était encore mal connue et source de préjugés et de craintes. 30 ans après le début de l'épidémie, 47 pays, territoires et régions imposent toujours de telles restrictions. (...)

De telles mesures sont discriminatoires et portent atteinte aux droits de l'homme. Elles représentent une source d'humiliation et une menace pour la santé des personnes séropositives, alors que rien n'indique qu'elles contribuent à protéger la santé publique. En fait, ces restrictions peuvent même entraver les stratégies de réponse au SIDA et nuire aux efforts mis en place pour atteindre l'objectif d'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien liés au VIH (y compris pour les populations migrantes, nationales et non-nationales confondues).(...)

Les restrictions à la liberté de mouvement des personnes vivant avec le VIH représentent un véritable échec pour les sociétés appliquant de telles mesures, qui n'ont pas su s'insurger contre la stigmatisation et la discrimination et faire respecter les droits de l'homme.

Je salue les efforts fournis par Élus Locaux Contre le Sida via des campagnes de sensibilisation contre ces restrictions et d'autres formes flagrantes de discrimination, qui constituent une source d'humiliation pour les personnes séropositives et une menace pour une réponse efficace à l'épidémie. En travaillant ensemble, nous pouvons atteindre notre vision commune de zéro infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida.

Michel Sidibé

Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Sous-Secrétaire général des Nations Unies



© ONUSIDA

Read more / lire la suite : www.aids-sida-discriminations.fr

Signez la pétition pour la liberté
de circulation dans le monde
Sign the petition for freedom
of movement in the world
www.aids-sida-discriminations.fr

What are the arguments against these restrictions ?

What are the arguments given by the states which have put these measures in place ? Usually they are twofold : a sanitary and an economic one.

In the first place, these restrictions are supposed to protect the public health of the nationals. False ! All they do is undermine the efforts of prevention, thus creating a very harmful misinformation. To think that it is enough to bar hiv-infected people to keep the disease at bay is a fallacy based on prejudice of another age which imagines Aids to be a foreign disease. This absurd reasoning can totally undermine years of prevention policy based on knowledge of the disease, education and shared responsibility. These restrictions can only lead to a decreasing of prevention tests since the solution to new contaminations would be the closing of borders ! Against this dangerous ideology we want to oppose the pragmatism of a policy based on knowledge of the disease, education and shared responsibility.

The second argument is that these restrictions are justified by the concern of sound budget management. Apart from the fact that this shows an intolerable picture of the hiv-infected person: a financial burden on society, it is completely false since the hiv-infected person is also an actor of society who works and pays taxes. Furthermore, if we take into account the longer life expectancy of infected people, it is impossible to maintain that hiv-infected people will cost more than what they bring during their stay.

These restrictions are a serious blow to human rights. It is worthwhile getting information on these discriminations and the we must all strive to denounce them and fight them.

More information :
www.aids-sida-discriminations.fr

Quel argumentaire contre ces restrictions ?

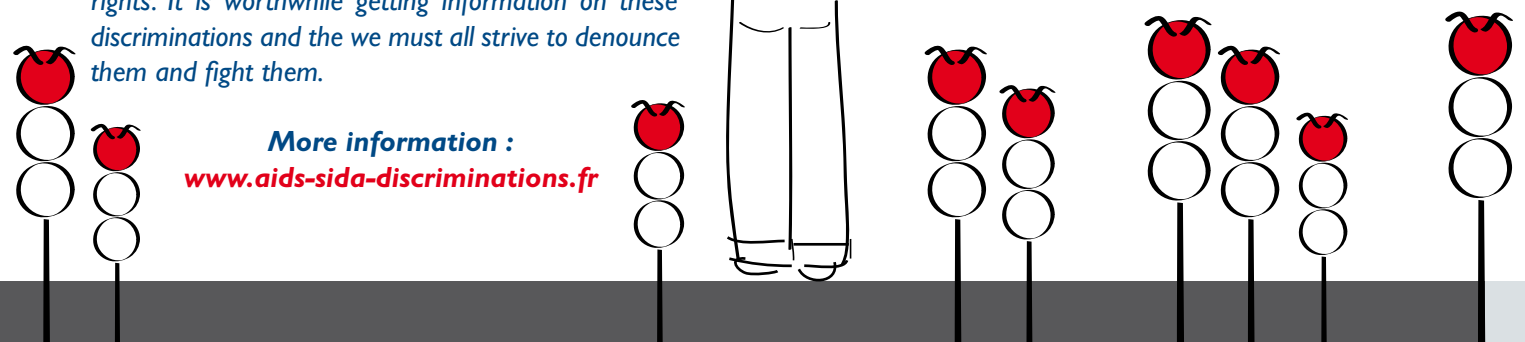
Quelle sont les justifications apportées par les États ayant mis en place de telles restrictions ? Elles sont généralement de deux ordres : sanitaire et économique.

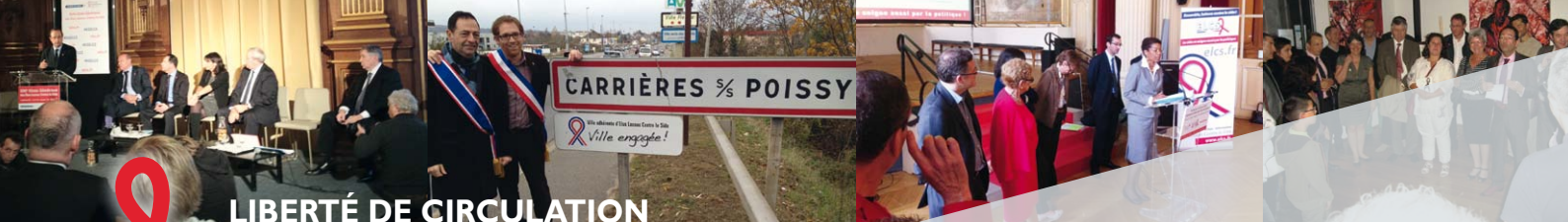
En premier lieu, ces restrictions permettraient de protéger la santé publique des nationaux. Faux ! Elles ne font que saper les efforts faits en matière de prévention, créant ainsi une désinformation extrêmement préjudiciable. Penser que l'on peut limiter la propagation du sida en refusant toutes les personnes séropositives est une vaste fumisterie basée sur les préjugés d'un autre âge voyant le sida comme une maladie de l'étranger. Ce raisonnement, totalement absurde, peut mettre à mal des années de politique de prévention basée sur la connaissance de la maladie, l'éducation, la responsabilité partagée. Ces restrictions ne peuvent conduire qu'à une baisse du dépistage, la solution toute trouvée aux nouvelles contaminations étant la fermeture des frontières ! À cette idéologie dangereuse, nous devons opposer le pragmatisme d'une politique basée sur la connaissance de la maladie, l'éducation, la responsabilité partagée.

En second lieu, ces restrictions seraient justifiées par un souci de bonne gestion budgétaire. Au-delà du fait que cela révèle une vision intolérable de la personne touchée par le VIH/sida : malade = charge financière, il est faux dans ce sens où la personne séropositive est aussi un acteur de la société qui contribue à sa richesse en travaillant et en payant des impôts. De plus, compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie des personnes touchées, il est impossible d'affirmer que les séropositifs coûteront davantage qu'ils n'apporteront de bénéfices au cours de leur séjour.

Ces restrictions sont une atteinte grave aux droits fondamentaux. Une atteinte qui mérite que l'on s'informe sur ces discriminations. Une atteinte qu'il nous appartient tous de dénoncer et de combattre.

Plus d'informations sur le plaidoyer :
www.aids-sida-discriminations.fr





LIBERTÉ DE CIRCULATION

Découvrez vos témoignages sur la liberté de circulation

Discover your testimony on freedom of movement

sur / on :

www.aids-sida-discriminations.fr

Concours : la créativité et l'information sont des armes dans ce combat

Pour lutter contre cette terrible discrimination, nous avons besoin de vous. De quelle manière ? Grâce à votre talent et votre créativité ! La première des armes pour permettre aux droits fondamentaux des personnes d'être respectés, c'est bien sûr l'information.

C'est dans ce cadre qu'Élus Locaux Contre le Sida lance ce concours destiné aux dessinateurs, illustrateurs, photographes ou graphistes.

Faites nous profiter de votre créativité en réalisant une image, dessin, photo, collage ou tout autre format dénonçant les entraves à la liberté de circulation et d'établissement des personnes touchées par le VIH/sida et appelant à la levée de ces interdictions !

http://www.aids-sida-discriminations.fr/ Appel-aux-creatifs-Concours-_a64.html

L'association ELCS, c'est quoi ?

L'association ELCS (Élus Locaux Contre le Sida) créée en 1995 par l'élu Jean-Luc Romero, premier élu à avoir révélé sa séropositivité, est une association française à but non lucratif. Son premier but est d'informer les élus dans la lutte contre le sida pas le biais de table-ronde, la distribution de documentation et l'organisation de conférence.

The association ELCS, what is it?

The association (French Elected Against AIDS) established in 1995 by the elected Jean-Luc Romero, first elected to have revealed his HIV status, is a French non-profit. His first goal is to inform elected officials in the fight against AIDS through no round table, the distribution of documentation and organization of conference.

À NOTER

17^e ÉTATS GÉNÉRAUX DES ÉLUS LOCAUX CONTRE LE SIDA

Sous le Haut Patronage du Président du Sénat, Jean-Pierre BEL, le lundi 26 novembre 2012 au Palais du Luxembourg (Sénat) à Paris, sur le thème « Les politiques veulent-ils vraiment en finir avec le sida ? ».

Renseignement et inscription sur elcs.fr

www.elcs.fr/EtatsGeneraux

Nous contacter / Contact US

ELCS - 84, rue Quincampoix - 75003 Paris - France - info@elcs.fr - www.elcs.fr - 00 33 1 42 72 36 46

Merci à nos partenaires / Thank you to our partners

